

Réf: Dossier N° 078865

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE LES MERVEILLES »

Siège social Abidjan, Abobo, BIABOU, Lot 1666, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 09/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE LES MERVEILLES »

Objet : - ENSEIGNEMENT MATERNELLE  
- ENSEIGNEMENT PRIMAIRE  
- ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, BIABOU, Lot 1666, Ilot 20

Dirigeant(s) : M OUATTARA WOLOGO OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00831 du 24/02/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07416/GTCA/RC/2022 du 24/02/2022

